

GRUPE AFRICAIN MINIER (G.A.M.), Tunis

S.A., 18 août 1925, p. 99 ans.

Groupe africain minier
(*La Journée industrielle*, 11 février 1926)

Tunis, 9 février. — Sous cette dénomination a été constituée une société ayant pour objet, notamment, en Afrique du Nord, la mise en valeur et l'exploitation de toutes mines, minières ou carrières ; le traitement et la vente des produits et sous-produits extraits.

Le siège a été établi à Tunis, 22, rue du Caire prolongée.

Le capital est de 1.200.000 fr. en actions de 1.000 fr., dont 700 d'apport.

MM. P. de Clermont-Tonnerre, J. de Chabannes La Palice, R. d'Aiguy ¹, R. de Cizancourt, P. Golmann, P. de Vallombrosa et P. Clinch-Mérillon ont été nommés premiers administrateurs.

GRUPE AFRICAIN MINIER (G.A.M.)
S.A. tunisienne au capital de 1,25 MF.
Siège social : Tunis, 22, passage du Caire
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 213)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 10 actions.

CLERMONT-TONNERRE (de), pdt ;
CHABANNES LA PALLICE (Jacques de)
CLINCH-MÉRILLON (Pierre)
AIGUY (Raymond d')
VALLOMBROSA (Paul de)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. HOMBERGER.

Objet. — Prospection, mise en valeur, exploitation, vente de mines en Afrique.

Répartition des bénéfices. — 20 % au conseil ; 80 % à l'amortissement des actions souscrites en espèces.

¹ Comte Raymond d'Aiguy : ancien président de l'Omnium français d'électricité. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Omnium_francais_d_electricite.pdf